


Eviter les chargements hors norme, c'est garantir la longévité de la route, c'est préserver le bon état du réseau routier et de votre engin ; c'est aussi, renforcer la sécurité des biens et des personnes.

Ensemble, combattons le phénomène de la surcharge sur nos routes.




Site web: www.ecoetfinances.com

Prix: 300F cfa

Journal des entrepreneurs

ECO & FINANCES

Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC



BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
Afrique de l'Ouest

AMÉNAGEMENT D'UNE AGENCE À LA PIA

Ecobank Togo lance un avis public d'appel d'offres P.4



TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE

Le Togo décroche 370 milliards de FCFA auprès de la Banque mondiale P.2

INDUSTRIE DE TRANSFORMATION DU CAJOU

Le projet Prosper Cashew financé par l'USDA facilite l'insertion professionnelle des jeunes P.6



AMÉLIORATION CONTINUE DU CLIMAT DES AFFAIRES AU TOGO

Page 3

L'enquête de satisfaction du secteur privé lancée



ASSOIFFÉ DE VICTOIRE, Buvez l'eau minérale naturelle VOLTIC!

Ne dites plus non, dites Voltic.



PARTAGEZ PLUS

LA FIBRE CANALBOX LA CONNEXION ILLIMITÉE À PARTAGER DANS TOUTE LA MAISON

8866 www.canalbox.tg

CANALBOX PRENEZ LE MONDE DE VITESSE

Transformation économique Le Togo décroche 370 milliards de FCFA auprès de la Banque mondiale

La Banque mondiale annonce un investissement majeur de 370 milliards de FCFA au Togo pour stimuler le développement économique et social du pays. Approuvés dans le cadre du nouveau Cadre de Partenariat Pays (CPP), ces financements marquent un tournant décisif pour l'avenir du pays.

Joël JAY

Jeudi 23 mai 2024, la Banque mondiale a approuvé trois prêts d'un montant total de 298 millions de dollars, soit environ 180 milliards de FCFA. Ces prêts constituent les premiers engagements financiers de la Banque mondiale pour le Togo dans le cadre du nouveau CPP, qui couvrira la période de 2024 à 2029.

Le premier prêt, d'une valeur de 200 millions de dollars (121 milliards de FCFA), est destiné au projet de Développement inclusif par l'accès à l'électricité. Celui-ci vise à améliorer l'offre d'électricité, en particulier dans les zones rurales, afin

de permettre à plus de 1,5 million de personnes d'avoir un meilleur accès à l'électricité. En outre, une somme de 75 millions de dollars (45 milliards de FCFA) sera allouée au secteur public pour améliorer la gestion des ressources humaines et des finances publiques, ainsi que pour la digitalisation de la collecte des recettes fiscales.

Un financement additionnel de 23 millions de dollars (14 milliards de FCFA) a également été approuvé pour le projet de cohésion sociale des régions du nord du golfe de Guinée (COSO), visant à soutenir les réfugiés et les communautés d'accueil dans la partie nord du pays.

Par ailleurs, le Togo aura accès à une fenêtre de financement pour la Prévention et la Résilience, avec un montant de 315 millions de dollars (290 milliards de FCFA) dédié à la prévention des crises et au renforcement de la capacité du pays à y faire face.

Ces financements s'inscrivent dans le cadre du nouveau CPP, qui mobilisera plus de 1,5 milliard de dollars (907 milliards de FCFA) pour soutenir les réformes et les investissements dans des secteurs clés tels que l'agriculture, l'énergie et le développement des villes secondaires.

«Avec ce Cadre de Partenariat Pays, la Banque mondiale intensifie son engagement auprès du Togo et prévoit de mobiliser plus de 1,5 milliard de dollars pour soutenir les réformes et les investissements dans des secteurs stratégiques, tels que l'agriculture, l'énergie, la connectivité et le développement des villes

secondaires. Les jeunes et les femmes seront les principaux bénéficiaires de ce cadre partenarial,» a souligné Fily Sissoko, représentant pays de la Banque mondiale au Togo.

Le nouveau CPP, qui guide les interventions du Groupe de la Banque mondiale au Togo pour les cinq prochaines années fiscales (2025-2029), se concentre sur la création d'emplois de qualité par le secteur privé, l'amélioration du capital humain, et la promotion d'un développement territorial inclusif et résilient.

En s'appuyant sur divers instruments financiers tels que l'IDA, le guichet concessionnel, l'IFC et la MIGA, la Banque mondiale vise à encourager la participation du secteur privé dans des secteurs prometteurs tels que l'agroalimentaire, l'infrastructure, le numérique, la fabrication, le transport et la logistique.

«L'IFC travaillera étroitement avec la Banque mondiale et la

MIGA pour stimuler la participation du secteur privé dans plusieurs secteurs prometteurs, tels que l'agroalimentaire, l'infrastructure, le numérique, la fabrication, le transport et la logistique,» a déclaré Sergio Pimenta, Vice-président de l'IFC pour l'Afrique.

De même, la MIGA fournira des garanties qui pourraient potentiellement soutenir le secteur agricole, les partenariats public-privé dans l'infrastructure, les investissements numériques, ainsi que le secteur de l'énergie,» assure Ethiopis Tafara, Vice-président de la MIGA.

Ces initiatives visent à stimuler la croissance économique, à créer des emplois et à renforcer la résilience du Togo face aux défis futurs. Avec ce nouvel engagement financier, la Banque mondiale affirme son soutien continu au développement socio-économique du Togo, mettant en avant la vision d'un pays où chaque citoyen peut bénéficier des progrès réalisés grâce à des projets innovants et transformateurs.

Explosion des obligations vertes en Afrique subsaharienne Une augmentation de 126% pour atteindre 1,44 milliard de dollars en 2023

En 2023, les émissions d'obligations vertes sur les marchés émergents ont atteint 135 milliards de dollars, marquant une hausse annuelle de 34%. Tandis que la Chine domine ce marché, l'Afrique subsaharienne a, à son niveau, marqué une avancée significative, illustrant un engagement croissant en faveur de la transition écologique. Le montant total des émissions d'obligations vertes dans la région a bondi de 125% par rapport à l'année précédente, atteignant 1,4 milliard de dollars.

Joël JAY

Cette hausse sur le plan mondial est tirée par la Chine qui reste le plus grand émetteur de Green Bonds avec 89,1 milliards de dollars (+18%). Elle devance, de loin, les Émirats arabes unis (8,7 milliards de dollars), l'Arabie saoudite (6,7 milliards) et l'Inde (5,08 milliards).

C'est ce qui ressort de la si-

xième édition du rapport sur les obligations vertes des marchés émergents, publié par Amundi, un acteur mondial de la gestion d'actifs, et la Société financière internationale (IFI). Ce rapport se concentre sur l'évolution des obligations vertes dans les marchés émergents et les économies en développement ainsi que les perspectives du marché global des obligations durables.

Cette progression notable en

Afrique subsaharienne témoigne d'un intérêt accru des émetteurs souverains, financiers et d'entreprises de la région pour les investissements durables et les initiatives visant à lutter contre le changement climatique. Malgré un marché régional encore en phase de développement, ces chiffres reflètent un potentiel significatif pour la croissance future de la finance verte en Afrique subsaharienne.

L'Afrique du Sud a émergé

comme le principal émetteur de la région, ayant levé 900 millions de dollars d'obligations vertes au cours de l'année, soit une augmentation de 58% par rapport à l'année précédente. Le Gabon a également joué un rôle majeur avec une obligation «bleue» de 500 millions de dollars émise l'année dernière. De plus, la Zambie et la Banque de développement du Rwanda ont réalisé leurs premières émissions avec succès, levant respectivement 53,5 millions de dollars et plus de 33 millions de dollars.

Ces obligations vertes, destinées à financer des projets de développement ayant un impact positif sur l'environne-

ment, sont un signe tangible de l'engagement croissant de l'Afrique subsaharienne dans la lutte contre le réchauffement climatique. Bien que le marché des obligations vertes dans la région soit encore en cours de consolidation, ces progrès soulignent un potentiel prometteur pour un avenir plus durable en Afrique subsaharienne.

Les obligations vertes ou obligations environnementales sont émis sur les marchés financiers pour financer des projets de développement ou des activités ayant un impact positif sur la transition écologique ou la lutte contre le réchauffement climatique.

ECO & FINANCES

Quotidien Economique du Togo - REC N° 0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC

Journal d'informations, d'investigations économiques, financières et boursières

Email: ecofinances.infos@gmail.com

REC N° 0643/01/08/2022/HAAC

Édité par l'Agence de Presse ECO & FINANCES

N° RCCM: TG-LFW-01-2022-B13-02054

Site web: www.ecoetfinances.com

Adresse: rue de l'énergie Agbalepedogan

derrière l'école cour lumière

Téli: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Directeur de publication

Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en Chef

Bernard D. AFAWOUBO
00228 90 90 49 83

Rédacteurs

Keziah KPATIDE
Patience SALLAH
Yves ATCHANOUVI
Kodji GATOR JOE

Direction Commerciale

00228 97 25 84 84

Graphiste

Stan AZIATO
91 77 02 74

Imprimerie

ECO & FINANCES
Tirage: 3000

Amélioration continue du climat des affaires au Togo L'enquête de satisfaction du secteur privé lancée

Le directeur de cabinet du ministère du commerce, de l'artisanat et de la consommation locale, Mensah Koffi Vinyo, représentant la ministre du commerce, vice-présidente du comité technique de concertation, a présidé le 23 mai dernier à Lomé, la cérémonie de lancement d'une enquête de satisfaction du secteur privé dans ses rapports avec les administrations publiques. Il avait à ses côtés le secrétaire exécutif du comité de concertation Etat secteur privé, Baniab Moyème. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'amélioration continue du climat des affaires au Togo.

Bernard AFAWOUBO

Première du genre au Togo, cette enquête de satisfaction du secteur privé dans ses rapports avec les administrations publiques, qui sera menée par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques et Démographiques (INSEED), dont la durée prévisionnelle est de quatre mois, connaîtra la participation d'un échantillon de 2500 entreprises identifiées.

La finalité de cette enquête est de permettre au gouvernement de disposer des données fiables et des informations de qualité sur la perception des entreprises dans leurs interactions avec les administrations publiques et ce dans le cadre de la définition des politiques publiques.

A en croire Mensah Koffi Vinyo, directeur de cabinet du ministère du commerce, de l'artisanat et de la consommation locale, cette enquête de satisfaction participe à approche inclu-



sive qui vise à donner la parole aux opérateurs économiques nationaux et aux investisseurs étrangers installés au Togo, afin d'avoir leur perspective et un retour d'expérience sur les réformes en cours.

« Les résultats de cette opération permettront également d'optimiser l'expérience usagers de nos administrations publiques, sachant que les entreprises constituent les principaux clients de l'administration publique » a-t-il indiqué.

Pour le directeur général de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques et Démographiques (INSEED), Koame Kouassi,

cette enquête permettra au cadre de concertation Etat Secteur privé d'enraciner et de poursuivre la culture du dialogue entre les pouvoirs publics et le monde des affaires.

« Par ailleurs, cette enquête prendra également en compte vos préoccupations afin d'améliorer le climat des affaires dans notre pays » a-t-il déclaré.

Au cours de cette enquête, les aspects spécifiques à aborder sont définis sur la base des bonnes pratiques internationales en matière de mesure du climat d'affaires et incluent notamment les formalités de création d'entreprises (demande d'information, immatriculation

d'entreprises, création de raison sociale ou de marque); les procédures foncières et immobilières liées à l'implantation d'entreprise (acquisition de foncier, permis de construire, relation locative, permis d'habiter etc); Les formalités de raccordements à l'eau, à l'électricité et aux réseaux télécoms; Les autorisations d'exercice, et d'exploitation, (demandes de licences, d'agrément); les relations avec l'administration fiscale, notamment l'enregistrement fiscal, les déclarations fiscales, le paiement, le contrôle et la pression fiscale; Les marchés publics, l'accès à la commande publique, les mécanismes de recours; Le financement des entreprises (bancaire); Le commerce extérieur, les formalités administratives, le contrôle douanier et non douanier; l'exécution des contrats, les processus judiciaires en cas de litige, d'insolvabilité et de recouvrement; la promotion des investissements, notamment les espace d'accueil

commerciaux (malls) industriels (zones industriel, mécanismes de soutien et d'appui; la transparence, notamment les règles de concurrence, la qualité du système judiciaire, la lutte contre la concurrence déloyale etc); le capital humain, la qualité, la disponibilité et le coût de la main d'œuvre.

A propos du CCESP Le Comité de Concertation entre l'État et le Secteur Privé (CCESP) est une instance de concertation entre l'Etat et le secteur privé du Togo. Elle a été mise en place en 2017 sous l'instance l'autorité du Premier Ministre. Il œuvre pour le renforcement de la confiance mutuelle entre l'Etat et le secteur privé à travers le dialogue public-privé pour un développement harmonieux du secteur privé et une amélioration inclusive et sans cesse continue du climat des affaires et d'investissement au Togo.

23ème Forum Pharmaceutique International

Le Togo accueille l'évènement du 03 au 06 juillet prochain

Officiellement lancé ce jeudi 23 2024 mai sous le thème : « Accès aux soins : défis, enjeux et perspectives pour le secteur pharmaceutique », le 23ème Forum Pharmaceutique International (FPI) se tiendra du 03 au 06 juillet 2024 dans la capitale togolaise, avec pour pays invité d'honneur, le Maroc. Réunissant entre 1000 et 1500 participants du secteur pharmaceutique d'Afrique, d'Asie, d'Europe et d'Amérique, ce forum est une opportunité d'expression et de partage d'expériences multiples et variées.

Anissatou AFFO Stagiaire

Le 23ème Forum Pharmaceutique International (FPI) qui se tiendra à Lomé va rassembler des participants du secteurs pharmaceutique notamment des chercheurs-enseignants, des officinaux, des grossistes-réparateurs, des industriels, des biologistes et des professionnels de la santé publique, venant d'Afrique, d'Europe, d'Asie, d'Amérique. L'objectif principal de l'évènement outiller les pharmaciens et autres participants pour garantir que chaque citoyen africain bénéficie d'une Couverture Sanitaire Universelle. Cette couverture doit offrir un accès à des

services de santé essentiels de qualité et à des médicaments essentiels sûrs, efficaces et abordables. La thématique retenue pour cette édition du Forum Pharmaceutique International, « Accès universel aux soins : défis, enjeux et perspectives pour le secteur pharmaceutique », démontre le désir des organisateurs à renforcer les systèmes et à accélérer la recherche pharmaceutique sur le continent.

« La 23ème édition du forum pharmaceutique international est la rencontre majeure des pharmaciens sur le continent africain, c'est un cadre d'échange, de mutualisation de leur pratique professionnelle, de partage de leurs

expériences en ce qui concerne le médicament et l'exercice de la profession. A Lomé, plus de 23 pays qui font partie du forum pharmaceutique ainsi que les instances de ce forum vont échanger autour du thème majeur de ce forum. La finalité est de formuler de grandes recommandations que chaque pays va implémenter afin que nos populations puissent bénéficier de meilleurs soins, de qualité dans leur pays », a souligné Dr SANDOUIDI Alfred, Secrétaire Permanent du FPI.

Durant ces 04 jours du forum, du 03 au 06 juillet 2024, il est prévue des communications scientifiques, des tables rondes, des conférences thématiques,

des symposiums, des rencontres B to B, des sessions de formation continue, des expositions et des sorties récréatives. Au programme, l'évènement offrira une plateforme d'échange et de partage d'expériences cruciales pour l'amélioration des systèmes de santé. Ces initiatives visent à encourager les pays africains à parvenir à une autonomie pharmaceutique en produisant une part plus importante de leurs besoins en produits pharmaceutique. À noter que pour ce 23ème forum pharmaceutique international, le Maroc en tant que pays invité d'honneur, avec un déploiement de l'assurance maladie universelle et un fort potentiel d'industrialisation pharmaceutique, va partager ses riches expériences avec le Togo et les différents pays membres du FPI.

Retenons que l'idée d'une ren-

contre annuelle de pharmaciens d'Afrique après la disparition de l'association pharmaceutique inter africaine (API) a été relancée à l'issue de la réunion des Ministres de la Santé tenue à Yaoundé (1999) avec la participation de quelques pharmaciens africains. Depuis cette date, sous l'égide de l'Inter-ordre des pharmaciens d'Afrique (IOPA), de l'Intersyndicale des pharmaciens d'Afrique (ISPHARMA), de l'Association des centrales d'achat des médicaments essentiels (ACAME), de l'Association des agences nationales de régulation pharmaceutique (AANRP) et de l'Association des Doyens de facultés de Pharmacie d'Afrique, le forum a séjourné dans plusieurs capitales africaines en commençant par Cotonou en 2000 jusqu'à la récente édition à Dakar 2023.

À vendre

A la Caisse

-Une villa sur 824 m2 avec piscine de 4 chambres salomoderne et une chambre ami avec une dépendance avec titre foncier

-Une villa sur 1280 m2 en angle de rue avec titre foncier de 5 chambres salon; deux chambres amis et une grande salle

-Une villa sur 608 m2 avec titre foncier de 3 chambres salon en angle de rue.

A vendre

-Une villa R+2 très moderne de 5 chambres +2 salons; 2 cuisines; 2 bars; 2 dépendances; une piscine et une paillote à Agoe assiyeye avec titre foncier;

-Deux (02) lots collés à zanguera avant l'ancien péage en angle de rue avec un titre foncier global

-Dix (10) lots collés à zanguera avant l'ancien péage et à 30 m du goudron avec titre foncier.

Contact : (00 228) 90 05 05 08 ou le 99 06 96 71

Aménagement d'une agence à la PIA

Ecobank Togo lance un avis public d'appel d'offres

ECOBANK TOGO

Avis public d'appel d'offres

**Objet :
AVIS PUBLIC D'APPEL
D'OFFRES**

Réf. : _001_/2024/ETG

Avis d'Appel d'Offres (AAO) pour les travaux d'aménagement d'une agence Ecobank à la PIA, Adetikopé.

Maître d'Ouvrage : ECOBANK TOGO

1. Ecobank Togo a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement, des fonds afin d'aménager une agence dans l'enceinte de la Plateforme Industrielle d'Adetikopé et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché desdits travaux.

2. Ecobank Togo sollicite, par le présent avis d'appel, des offres sous pli fermé de la part des candidats ou groupements éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation desdits travaux. Les travaux sont regroupés en trois lots :

- Lot 1 : Travaux de génie-civil : GROS-ŒUVRE - FAUX PLAFONDS - CARRELAGE - MENUISERIES ET BARDAGE - ELECTRICITE COURANT FORT - PEINTURES

- Lot 2 : Signalétique intérieure et extérieure

- Lot 3 : Courants faibles : INFORMATIQUE - TELEPHONE - VIDEOSURVEILLANCE - CONTROLE D'ACCES - SECURITE INCENDIE ET ANTI INTRUSION

La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres National (AON) conformément aux Règles d'Ecobank Togo pour l'Attribution des Marchés de Fournitures, de Travaux et de Services associés.

3. Ce marché sera exécuté dans un délai maximum de :

- TROIS (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès d'Ecobank Togo, et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres tous les jours ouvrables de 09 heures à 12 heures le matin et de 15 heures à 17 heures l'après-mi-



di (TU), à l'adresse mentionnée ci-après :

**Ecobank Transnational
Incorporated
2365, Boulevard du Mono -
Bureau MEZ 03, LOME**

5. Les exigences en matière de qualifications sont :

- être une société ou un groupement spécialisé dans le domaine concerné : construction et l'aménagement de bâtiments (lot 1), signalétique (lot 2) ; courants faibles (lot 3)
- avoir au moins 5 (cinq) ans d'expérience dans le domaine concerné ;

- avoir réalisé au moins trois (3) marchés durant les cinq (05) dernières années et qui ont été exécutés de manière satisfaisante et terminés, pour l'essentiel, et qui sont similaires aux services et travaux proposés. La similitude portera sur la taille physique, la complexité, les méthodes/technologies ou autres caractéristiques ;

- ne pas avoir d'antécédents de non-exécution de marché au cours des trois (03) dernières années qui précèdent la date limite de dépôt de soumission des offres, confirmé par tous les renseignements relatifs aux litiges ou aux procès complètement réglés en défaveur du soumissionnaire. Un litige ou un procès complètement réglé est un litige ou un procès qui a été résolu conformément au Mécanisme de règlement des litiges du marché correspondant et pour lequel tous les recours à la disposition du candidat ont été épuisés ;

- disposer des équipements et du personnel essentiels pour l'exécution des travaux ;

- le Candidat doit fournir la preuve qu'il a réalisé au cours des trois dernières années un chiffre d'affaires moyen au moins égal à la moitié du montant de son offre et

- le Candidat doit justifier sa capacité financière par une Attestation financière d'une banque prouvant qu'il est apte financièrement à exécuter le marché (à savoir disposer des avoirs liquides, lignes de crédit, autres) à hauteur de 50 % du

montant de son offre.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir à partir du 21 mai 2024 un Dossier d'Appel d'Offres complet en langue française à l'adresse mentionnée ci-dessous contre paiement en liquidités d'un montant non remboursable de soixante-quinze mille (75 000) francs CFA.

Ecobank Togo

Agence Principale (Assigamé)
20 Avenue Sylvanus Olympio
Voir le Chef d'Agence

Le paiement sera effectué en espèces à l'adresse ci-dessus, contre remise d'un reçu.

7. Les offres doivent être rédigées en langue française, accompagnées du reçu d'achat du Dossier d'Appel d'Offres national délivré par Ecobank Togo. Le pli des offres doit contenir deux enveloppes distinctes dont l'une doit porter de façon apparente la mention «OFFRE TECHNIQUE ET DOSSIER ADMINISTRATIF» et la deuxième enveloppe doit porter de façon apparente la mention «OFFRE FINANCIERE».

8. Les offres devront être déposées en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies, à l'adresse ci-après :

**Ecobank Transnational
Incorporated
2365, Boulevard du Mono -
Bureau MEZ 03, LOME**

au plus tard le : 20 juin 2024 à 10 heures 00 minutes TU et portant la mention :

**« AMENAGEMENT D'UNE
AGENCE ECOBANK A LA PIA,
ADETIKOPE, TOGO
LOT N° _____**

A n'ouvrir qu'en séance d'ouverture des offres ».

Les dépôts électroniques ne seront pas admis.

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées.

Les offres seront ouvertes physiquement ce même jour, 20 juin 2024 à 11 heures 00 minutes (TU) Salle de réunion du 2ème étage de l'immeuble Technologie à Ecobank Transnational Incorporated 2365, Boulevard du Mono LOME en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent y assister.

9. L'offre doit être accompagnée d'une garantie bancaire de sou-

mission d'un montant de :

- Un million (1 000 000) Francs CFA pour le lot 1

- Deux cent mille (200.000) Francs CFA pour le lot 2

- Huit cent mille (800 000) Francs CFA pour le lot 3

La garantie devra être valide au moins pendant cent vingt (120) jours à compter de la date de remise des offres.

10. Le candidat devra joindre à son offre les documents suivants :

- trois (03) références à trois (03) marchés similaires au cours des cinq (05) dernières années avec procès-verbal de réception dénué de toute réserve ou attestation de bonne fin d'exécution à l'appui ;

- une copie de la carte d'immatriculation fiscale en cours de validité ou toute autre pièce équivalente ;

- un extrait du registre du commerce et du crédit mobilier ;

- une copie de la pièce d'identité du dirigeant en cours de validité ;

- une attestation de non faillite datant de moins de trois (03) mois ;

- un quitus fiscal datant de moins de trois (03) mois ;

- une attestation de l'Inspection du Travail et des Lois Sociales (ITLS) datant de moins de trois (03) mois ;

- un quitus social délivré par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) en cours de validité ;

- une attestation de capacité financière d'un montant au moins égal à 50 % du montant de son offre financière et délivrée par tout organisme autorisé par les autorités du pays ;

- les caractéristiques techniques et l'origine des fournitures proposées ;

- la méthodologie d'exécution des travaux ;

- une copie du reçu de paiement du dossier d'appel d'offres (DAO) ; et

- une copie de l'attestation de visite des lieux délivrée par Ecobank Togo.

11. Les offres resteront valides pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des plis.

Il est porté à l'attention des candidats qu'ils devront obligatoirement être présents à la visite des lieux prévue le 31 mai 2024 à 14h30 heures.

BRVM BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

vendredi 24 mai 2024

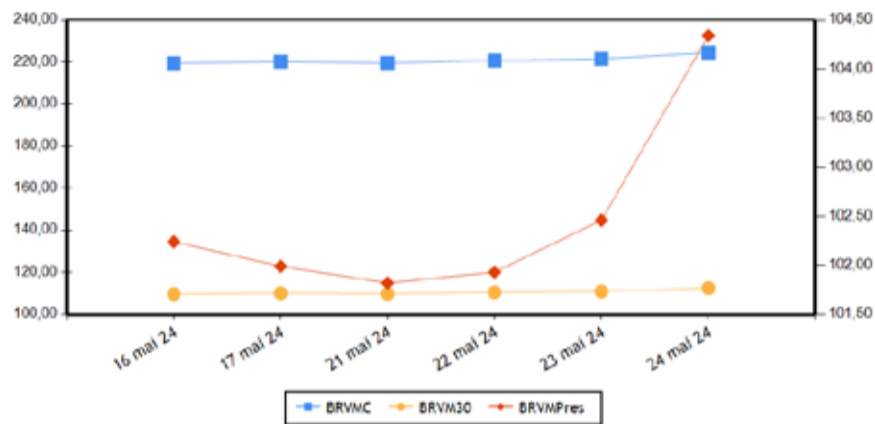
N° 98

BRVM COMPOSITE	224,44
Variation Jour	1,35 % ↑
Variation annuelle	4,81 % ↑

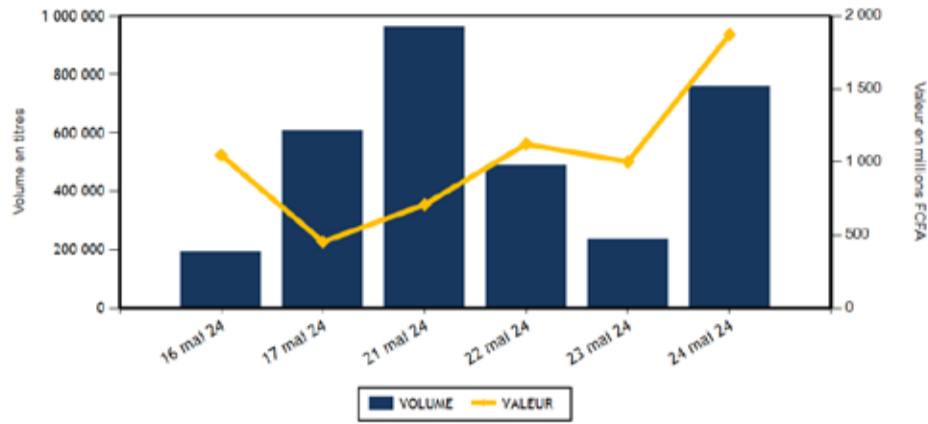
BRVM 30	112,50
Variation Jour	1,44 % ↑
Variation annuelle	4,31 % ↑

BRVM PRESTIGE	104,34
Variation Jour	1,83 % ↑
Variation annuelle	2,83 % ↑

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	8 349 914 184 059	1,35 %
Volume échangé (Actions & Droits)	740 691	317,04 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	1 700 120 563	274,57 %
Nombre de titres transigés	41	2,50 %
Nombre de titres en hausse	20	25,00 %
Nombre de titres en baisse	8	-33,33 %
Nombre de titres inchangés	13	8,33 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	10 310 682 502 932	0,10 %
Volume échangé	17 459	-69,74 %
Valeur transigée (FCFA)	172 880 036	-68,44 %
Nombre de titres transigés	8	33,33 %
Nombre de titres en hausse	3	
Nombre de titres en baisse	0	-100,00 %
Nombre de titres inchangés	5	25,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
CORIS BANK INTERNATIONAL (CBIBF)	10 600	7,07 %	13,98 %
ORAGROUP TOGO (ORGT)	1 700	6,25 %	-35,61 %
BERNABE CI (BNBC)	1 050	5,00 %	5,00 %
UNIWAX CI (UNXC)	450	4,65 %	-15,89 %
PALM CI (PALC)	6 250	4,17 %	-7,41 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SICABLE CI (CABC)	1 000	-4,76 %	-9,91 %
SUCRIVOIRE (SCRC)	500	-0,99 %	5,26 %
TRACTAFRIC MOTORS CI (PRSC)	2 285	-0,65 %	20,26 %
VIVO ENERGY CI (SHEC)	790	-0,63 %	0,00 %
CIE CI (CIEC)	1 885	-0,53 %	10,88 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	104,34	1,83 %	2,83 %	90 976	1 425 743 930	7,12
BRVM-PRINCIPAL	36	108,93	1,10 %	4,78 %	649 715	274 376 633	8,82

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	104,56	0,66 %	3,49 %	22 909	49 761 295	8,17
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	565,17	0,74 %	6,34 %	77 375	1 355 216 160	8,72
BRVM - FINANCES	15	90,44	2,35 %	4,65 %	619 746	229 426 213	5,82
BRVM - TRANSPORT	2	350,06	3,17 %	5,77 %	3 736	5 137 540	7,75
BRVM - AGRICULTURE	5	157,38	2,04 %	-2,59 %	10 109	48 834 315	11,59
BRVM - DISTRIBUTION	7	325,51	0,62 %	-0,82 %	6 768	11 709 520	40,17
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	913,07	0,00 %	-17,78 %	48	35 520	-

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché	7,83
Taux de rendement moyen du marché	8,44
Taux de rentabilité moyen du marché	10,73
Nombre de sociétés cotées	46
Nombre de lignes obligataires	145
Volume moyen annuel par séance	342 379,00
Valeur moyenne annuelle par séance	1 017 252 423,88

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	17,16
Ratio moyen de satisfaction	26,16
Ratio moyen de tendance	152,50
Ratio moyen de couverture	65,57
Taux de rotation moyen du marché	0,07
Prime de risque du marché	7,01
Nombre de SGI participantes	32

Définitions

- Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
- Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
- Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
- Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
- Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
- Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)
- Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capital flottant)
- PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
- Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
- Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
- Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. Joseph Anoma
 Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01
 Tel : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85
 Fax : +225 20 32 66 84
 E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org

PAYS DE L'UEMOA

Industrie de transformation du cajou

Le projet Prosper Cashew financé par l'USDA facilite l'insertion professionnelle des jeunes

« Nous avons été guidés au long du processus par une équipe académique très professionnelle et à l'écoute. Le contenu des cours et des examens était dense et stimulant d'une manière positive et nous avons été réellement soutenus afin de pouvoir donner le meilleur de nous-mêmes ».

Ce témoignage de Soukeïna Diaby, l'une des vingt étudiants qui bénéficient d'un stage dans des usines locales de transformation de la noix de cajou, résume, avec acuité, la pertinence du projet initié par TechnoServe Prosper Cashew, en partenariat avec le Centre d'innovations et de technologies de la noix de cajou (CITA), basé à Yamoussoukro, et financé par l'USDA.

Faut-il le rappeler, en septembre 2023, TechnoServe Prosper Cashew avait présenté ce programme conjoint de formation avec le CITA sur la transformation du cajou et en particulier sur la qualité, la maintenance et la production avait été présenté en présence des partenaires de développement, des acteurs de l'industrie du cajou et des représentants du gouvernement ivoirien. Ainsi, dans le cadre de ce partenariat et en

synergie avec l'Agence Emploi Jeunes, Prosper Cashew et le CITA ont recruté pour la première session de formation, 20 étudiants de niveau BTS et Licence dans des domaines techniques (agroalimentaire, électromécanique, qualité, etc.).

Ils ont été formés pour des postes de superviseurs dans les domaines de la transformation, de la maintenance et de la qualité. Cette phase théorique a été suivie d'un stage de 4 mois en cours actuellement dans des usines de transformation de noix de cajou, afin d'acquérir de l'expérience pratique. Ces unités industrielles (ICN, CICOA, Foods'Co, Olam et SITA – régions du Gbêkê, des Lacs et du Kabadougou) accueillent en ce moment les 20 étudiants de la cohorte 1. Les cours pour la cohorte 2 ont démarré en février et se dérouleront jusqu'à la mi-juin 2024 dans l'enceinte du

CITA Yamoussoukro, suivis de la traditionnelle période de stage.

Sur les 20 candidats sélectionnés pour participer à la cohorte 2 de la formation, 50% sont des femmes, une grande réussite pour le projet Prosper Cashew qui vise à promouvoir l'inclusion du genre au sein de l'industrie du cajou. « Nous avons été très satisfaits de la performance et de l'engagement des étudiants tout au long de la formation et pendant les examens. Au cours de ces mois de formation, nous avons découvert des jeunes femmes et hommes déterminés à réussir leur carrière dans l'industrie du cajou et c'est pour nous un privilège de les soutenir » se réjouit Krishanu Chakravarty, chef du projet TechnoServe Prosper Cashew. De son côté, Soumahoro Bangali, Directeur du CITA, salue la qualité du programme de formation



et de la collaboration productive avec l'équipe d'experts formateurs de TechnoServe qui a directement contribué aux cours. « Nous restons ouverts à des partenariats innovants et viables, ayant le potentiel d'apporter un changement positif et durable dans l'écosystème du cajou au niveau local et régional » ajoute-t-il.

Enfin, Mme Massogbè Touré, PDG de SITA SA et marraine de la 1ère promotion, dit sa fierté de recevoir actuellement deux stagiaires dans son usine de transformation d'Odienné. « Je souhaite renouveler mes encou-

agements à l'endroit de tous nos étudiants en les invitant à tirer le meilleur parti de cette occasion unique de bâtir une solide carrière dans l'industrie locale et régionale du cajou, qui est actuellement en plein essor et a le potentiel de conquérir le marché international », conclut-elle. A travers cette initiative, TechnoServe Prosper Cashew et le CITA contribuent à l'insertion professionnelle des jeunes dans l'industrie du cajou

Abidjanet.com

Lancement d'un appel de fonds

La SADC en quête de 5,5 Md\$ pour la résilience à la sécheresse en Afrique australe

Alors que la sécheresse sévit en Afrique australe, la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) lance un appel de fonds sans précédent de 5,5 milliards de dollars pour venir en aide à plus de 61 millions de personnes touchées par la crise. Cette initiative, lancée par le président de l'Angola et président de la SADC, João Manuel Gonçalves Lourenço, vise à atténuer les effets dévastateurs de la sécheresse et des inondations qui frappent la région.

La sécheresse exceptionnelle qui sévit en Afrique australe a atteint des proportions alarmantes, avec des températures record causées par le phénomène climatique El Niño. Le Malawi, la Zambie et le Zimbabwe ont déjà déclaré l'état de catastrophe nationale, tandis que les récoltes sont au plus bas, menaçant la sécurité alimentaire de millions de personnes.

Selon l'Organisation des Na-

tions unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), près de 16 millions de personnes souffrent de la faim, tandis que la moitié des récoltes de maïs, aliment de base de la région, ont été perdues. De plus, le faible niveau d'eau des barrages hydrauliques entraîne des pénuries d'électricité, affectant gravement les secteurs économiques tels que l'exploitation minière.

Face à cette crise humani-

taire, la SADC a lancé un appel de fonds de 5,5 milliards de dollars pour soutenir les populations touchées. Le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a promis une contribution de 33 millions de dollars, tandis que la FAO s'engage à hauteur de 10 millions de dollars. Cette initiative, développée en collaboration avec des partenaires régionaux et internationaux, vise à renforcer



les ressources nationales des États membres touchés et à mobiliser des fonds supplémentaires pour répondre aux besoins urgents des populations vulnérables.

La crise climatique en Afrique australe souligne l'urgence d'agir pour atténuer les effets du changement climatique et renforcer la résilience des populations

les plus affectées. L'appel de fonds de la SADC est un pas important dans cette direction, mais une action collective et coordonnée à l'échelle mondiale est nécessaire pour faire face à cette crise croissante et protéger les populations vulnérables contre ses effets dévastateurs.

Afik21.africa

Atelier de clôture du projet FSB au Togo Les partenaires satisfaits des résultats

Lomé, 24 mai (ATOP) – La Banque mondiale (BM), l'Etat togolais et l'Agence française de développement (AFD), partenaires financiers du projet « Filets sociaux et Services de base (FSB) » ont exprimé, le vendredi 24 mai à Lomé, leur satisfaction quant aux résultats obtenus par le ledit projet. C'était au cours d'un atelier de clôture du financement de la BM du projet.

La spécialiste principale en protection sociale en charge du portefeuille protection sociale et emploi au bureau de la Banque mondiale au Togo, Raphaëla Béatrice Karlen, a indiqué qu'à la date de la clôture, le projet a touché, au regard de toutes les composantes y compris, environ 390.000 bénéficiaires directs dans les 5 régions du Togo, dont presque 2/3 des bénéficiaires étaient des femmes. « C'est eu égard à ce résultat qu'un nouveau programme en appui à la protection sociale non contributif a été approuvé par le conseil d'administration de la Banque mondiale (BM) en juillet 2023 pour un montant total de 100 millions de dol-



lars et dont la mise en œuvre a commencé récemment. Ce nouveau programme traduit l'engagement de notre institution à rester mobilisé aux côtés du gouvernement togolais, afin de l'aider à relever les défis prioritaires dans la lutte contre la pauvreté et le renforcement de la résilience de sa population dans un contexte qui est de plus en

plus caractérisé par le choc qui touche le bien-être de la population », a-t-elle ajouté. La directrice de l'AFD au Togo, Zolika Bouabdallah a témoigné sa gratitude au gouvernement du fait de la cohésion sociale, la lutte contre la pauvreté, surtout l'accès au service sociaux de base soient réellement les priorités que les partenaires, qu'ils

constituent, se sont fixés collectivement. « Je suis donc ravi qu'à travers ce projet nous puissions tous collectivement témoigner les résultats qui sont atteints. L'un des succès qui va s'inscrire dans la durée et qui va permettre l'efficacité des programmes portés par le ministère, demeure la méthodologie », a-t-elle poursuivi.

La ministre du Développement à la Base, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, Myriam Dossou-D'Almeida a exprimé la gratitude du gouvernement togolais aux partenaires et indiqué que dans le prolongement de ce projet, l'Etat togolais poursuit avec l'AFD, le déploiement des transferts monétaires, tandis qu'avec la BM, il met un accent particulier sur l'amélioration du dialogue et de la résilience socioéconomique et climatique des communautés frontalières du nord du Togo dans le cadre du projet de

Cohésion sociale des régions nord du Golfe de Guinée (COSO).

Organisé par l'Agence nationale d'appui au développement à la base (ANADEB), cet atelier a permis de présenter le bilan des six années (novembre 2017 – décembre 2023) de réalisation du projet FSB aux différentes parties prenantes.

L'objectif du projet était d'assurer aux ménages et communautés pauvres, un meilleur accès aux infrastructures socioéconomiques de base, aux filets sociaux et aux opportunités d'inclusion économique. Pour atteindre cet objectif, trois principales composantes déclinées en 6 sous-composantes ont été mises en œuvre. Il s'agit, notamment des composantes Sous-projet d'infrastructures, Filets sociaux productifs et le Renforcement des capacités et gestion du projet.

Accès à l'eau potable

Lancement des travaux d'un forage au stade de Kégué

Le stade de Kégué sera bientôt doté d'un forage d'une profondeur de 270 à 300 mètres avec télescopage. Les travaux de réalisation de cet ouvrage ont été officiellement lancés ce jeudi 23 mai 2024 audit stade.

Initiée par le ministère des sports et des loisirs, la réalisation de cet ouvrage permettra d'assurer une fourniture continue d'eau pour l'alimentation du stade de Kégué en général et l'arrosage

de la pelouse de football en particulier, afin de toujours la maintenir dans un bon état. Fidèle à la politique sociale du Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, cet forage servira

également à alimenter en eau potable les populations riveraines avec lesquelles le ministère des sports et des loisirs entretient d'ailleurs une bonne collaboration. Ces populations (notamment de Kélégouvi) sont justement impliquées dans l'entretien du stade ainsi que la sécurité de ses environs. Dans cette optique, le ministère a fait don d'un lot de matériel d'entretien et d'assainissement au comité de dé-

veloppement du quartier en 2022.

Il faut préciser que le forage est réalisé en collaboration avec le ministère de l'eau et de l'hydraulique villageoise et entièrement financé par le ministère des sports et des loisirs, à travers les recettes générées par la location des stades de Kégué et omnisports de Lomé. La cérémonie de lancement des travaux s'est déroulée en présence du chef du village de

Kélégouvi.

La durée de la réalisation de ces travaux est de quatre (04) mois.

Il faut rappeler qu'avec les travaux de pose de sièges, l'entretien permanent de la pelouse, l'équipement de l'infirmerie, la mise sous vidéo surveillance, pour ne citer que ceux-là, le stade de Kégué est homologué pour abriter les rencontres internationales de la CAF et de la FIFA.

Sport

Le Togo lance son championnat national féminin de football le 29 juin prochain

Le Secrétaire Général de la Fédération Togolaise de Football, Hervé Tété Agbodan, a confirmé ce vendredi 24 mai la date du démarrage du championnat national féminin de football. Selon le communiqué du patron de l'administration de la FTF, la D1 féminine débutera le 29 juin prochain.

Dans le communiqué de la FTF, le Secrétaire Général informe tous les acteurs et le public sportif de l'ouverture de la base de données FTF TO-

GOCONNECT. Cette plateforme permettra l'enregistrement des joueuses et des membres du staff technique, avec une période d'impression des licences prévue du 3



juin au 13 juillet 2024. Le championnat se déroulera en deux groupes de sept (7) équipes chacune. À l'issue de

la phase de poules, les trois premières équipes de chaque groupe se qualifieront pour les play-offs, qui se joueront

en poule unique. L'équipe qui remportera les play-offs sera couronnée championne. Le Secrétaire Général informe également que les équipes fusionnées avec les clubs de D1 utiliseront la base de données de ces derniers. La FTF rappelle par ailleurs que les formulaires d'enregistrement sont disponibles au département des compétitions

RACINES FORT 7.5%



L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À BOIRE AVEC MODÉRATION

600*
FCFA

BOUTEILLE

50cl



BB LORNE S.A.
LE LABEL QUALITÉ

www.bbomms.com

*Prix de vente détail conseillé

➤ **NOUVELLE FORCE DE LA NATURE** ◀

